

07 AVR. 2008

Direction Régionale et Départementale  
de l'Agriculture et de la Forêt Alsace  
Bas-Rhin

Service Régional de la  
Protection des Végétaux  
Cité Administrative  
14 Rue du Mal Juin  
BP 61003  
67070 STRASBOURG CEDEX

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE

**AGREMENT  
POUR LA DISTRIBUTION  
EN PRESTATION DE SERVICE  
DE PRODUITS ANTIPARASITAIRES À USAGE AGRICOLE  
ET DE PRODUITS ASSIMILÉS**

Conformément aux articles L.254-1 à L.254-10 et D.254-1 à D.254-15 du code rural relatifs à la distribution des produits antiparasitaires à usage agricole et vu l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2007 portant délégation de signature à M. Jean-François QUERE, Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt d'Alsace ;

**l'organisme** CINE  
CONSORTIUM INDUSTRIEL  
DES NETTOYANTS EUROPEENS  
**domicilié à** PARC D'ACTIVITES « LES PINS »  
BP 29  
67318 WASSELONNE

est agréé sous le numéro d'immatriculation : **AL10499**

pour effectuer ses activités - de distribution : **OUI**  
- d'application : **NON**

de produits antiparasitaires à usage agricole et de produits assimilés.

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Fait à Strasbourg, le 4 avril 2008

Pour le Préfet de la Région Alsace  
par délégation

le Directeur Régional et Départemental  
de l'Agriculture et de la Forêt Alsace

